

Décision donnant délégation de signature à Madame Marie-Jeanne GAUDOIN, pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPR841 intitulée Institut de recherche et d'histoire des textes

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC11A001DSI du 4 janvier 2011 portant création de l'unité UPR841, intitulée « Institut de recherche et d'histoire des textes, dont la directrice est Madame Nicole BERIOU ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Marie-Jeanne GAUDOIN, Ingénieur d'étude 1^{ère} classe à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement Madame Marie-Jeanne GAUDOIN, délégation est donnée à Madame Alexandra VRECQ, Assistant ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 6 février 2014

La Directrice d'unité
Nicole BERIOU

¹ Pour mémoire la directrice d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014